

COMMUNE DE MONTLAUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 14
- qui ont pris part à la délibération : 12

Séance du 18 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois

Et le dix-huit juillet à 20 heures 30

Date de la convocation : 11/07/2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : Myriam ALINAT, Yves CASTAN, Fabien COVINHES, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Marie DELMAS, Vivien GUIRAUD, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Patrick RIVEMALE, Karine VALAT, Marie-Lou WALIGORSKI

Absents excusés : Laurent BERNAT, Jean-François ROUSSET

Nathalie RICARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal

N° 28-2023

Objet : Remplacement du conseiller municipal désigné correspondant sécurité routière

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'élu correspondant sécurité routière est l'interlocuteur privilégié de la Préfecture dans le domaine de la sécurité routière.

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 29 septembre 2020 par laquelle un membre de l'organe délibérant a été désigné en qualité de correspondant sécurité routière. Suite au décès de M. Bernard Laffond, conseiller municipal, qui avait été désigné correspondant sécurité routière, M. le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à son remplacement.

Vu la délibération du 29/09/2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- désigne Mme Nathalie RICARD correspondant sécurité routière pour la commune de Montlaur

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme

Le Maire, Patrick RIVEMALE

La secrétaire de séance, Nathalie RICARD,

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission
Au représentant de l'Etat le 24/7/2023
Et de la publication le 24/7/2023
Le Maire, Patrick RIVEMALE

